DEPARTEMENT DE L'INDRE

Agence Technique Départementale 36

La présente décision affichée le 20 février 2015 et transmise au représentant de l'Etat le 20 février 2015 est exécutoire.	**DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**
	Séance du 16 février 2015

Objet : 4 / BUDGET 2015 de l'AGENCE

L'an deux mil quinze, le 16 Février à 18 heures, l'Agence Technique Départementale 36, convoquée le 6 février 2015, s'est réunie dans la salle des délibérations du Conseil Général, sous la présidence de Monsieur Louis PINTON, Président du Conseil Général de l'Indre.

Etaient présents : 108 membres sur 159

144 communes et 7 communautés de communes du département ont souhaité construire ensemble une agence technique dédiée au conseil aux communes en matière de gestion des voies communales et intercommunales. La fin de l'aide technique aux communes de l'État dans ce domaine (ATESAT) sans aucune compensation financière nécessite de mutualiser les ressources entre les collectivités afin de permettre à chacun de disposer d'une assistance de qualité à un prix raisonnable. Cette assistance est nécessaire sur un sujet tel que la gestion des routes qui représente un enjeu financier et juridique important. La gestion de la voirie publique doit s'appuyer sur des compétences dont chaque collectivité individuellement peut difficilement disposer. Le Département s'est impliqué dans ce projet compte tenu de sa compétence « Routes » et de sa capacité à mobiliser des ressources pour rendre le service attendu par les collectivités adhérentes à l'agence.

1 – Les missions de l'ATD 36 :

Les missions de l'agence sont réparties sur 3 grandes thématiques liées à la gestion d'un patrimoine routier :

- l'assistance à la gestion du domaine public routier communal ou intercommunal : l'agence permettra à ses adhérents de disposer d'une aide à la rédaction des actes de gestion du domaine public tels que les arrêtés de circulation, les autorisations d'occupation du domaine public, la délivrance des alignements et la gestion du tableau de classement de la voirie. Ces actes permettent au gestionnaire de la voirie d'émettre des prescriptions indispensables au maintien de son patrimoine.

- l'assistance à la programmation des travaux d'entretien : l'agence permettra aux adhérents d'améliorer la connaissance de leur patrimoine sur la base de diagnostics visuels, d'estimer les travaux nécessaires au maintien du patrimoine ou à son amélioration, de mettre en œuvre les programmes de travaux d'entretien en cohérence avec des objectifs correspondants à l'usage des voies concernées. Les questions relatives à la sécurité routière seront également examinées afin de permettre d'envisager les aménagements qui pourraient être nécessaires.
- l'assistance à la gestion des ouvrages d'art : l'agence établira un recensement du patrimoine et visitera les ouvrages d'art (ponts et murs de soutènement). Ces visites permettront de qualifier l'état du patrimoine et d'envisager les travaux d'entretien nécessaires ainsi que les travaux plus importants de réhabilitation. Dans ce cas, une assistance sera fournie pour permettre la réalisation des études nécessaires.

Il est également proposer une mission complémentaire sur demande de l'adhérent concernant les petits travaux d'investissement afin de permettre la réalisation de petites opérations d'investissement dont le montant serait limité à 30.000 € HT par an.

Le programme d'activités de l'agence est proposé en annexe 4.

2 - les moyens mobilisés :

Les moyens nécessaires pour réaliser ces missions sont fonction du nombre d'adhérents. Ces moyens sont mutualisés avec les moyens d'ingénierie de la Direction des Routes du Département. Les personnels d'ingénierie de cette direction qui compte 21 implantations sur le territoire départemental pourront donc intervenir à la fois sur le réseau départemental et sur les voies communales ou intercommunales dans le cadre des missions de l'agence. Ils interviendront au profit de l'agence sur une partie de leur temps de travail. Compte tenu du nombre d'adhérents à la date de rédaction du présent rapport et de la charge estimée de l'activité en cohérence avec les missions d'ATESAT effectuées avant le premier janvier 2014, il est prévu 5,7 équivalents temps plein (ETP) sur une année pour l'assistance à la gestion des voies communales ou intercommunales. Une vingtaine d'agents de la Direction des Routes du Département pourront être mobilisés sur ces missions.

3 – le budget de l'ATD36 :

Le budget de l'agence sera géré en comptabilité directe par le payeur départemental au moyen de la nomenclature comptable M52.

Le fonctionnement de l'agence s'appuie sur les personnels du Département mais également sur les moyens de fonctionnement de ces personnels. Les locaux d'accueil de ces personnels et leurs moyens de fonctionnement (véhicule, informatique, téléphonie, ...) sont également utilisés au profit de l'agence. Le budget de l'ATD36 prend donc en charge les dépenses relatives à 5,7 ETP estimés pour 2015 au regard du nombre d'adhérents arrêté ainsi que les dépenses de véhicules en particulier. Ces dépenses estimées sont proratisées sur la période du 1er mars au 31 décembre 2015. Ces dépenses seront identifiées par un suivi analytique des activités déjà en place dans les services de la Direction des Routes du Département. Ainsi le budget qui est présenté au vote pour la période du 1er mars 2015 au 31 décembre 2015 se compose comme suit :

- ***en dépenses*** :

- remboursement des frais généraux : frais de véhicule et divers moyens mis en œuvre par le Département pour l'exécution des missions	16.500 €
- remboursement des frais de personnels :	205.533 €
- moyens de fonctionnement propres (achat de petites fournitures ...)	445 €

- ***en recettes :***

Les recettes de l'agence sont constituées des cotisations des adhérents calculées sur la base de la population totale en vigueur à compter du 1er janvier 2015 (données INSEE décembre 2014). Conformément à la concertation qui a précédé la constitution de l'agence technique, le montant de la cotisation des communes et communautés de communes est fixé en fonction de la population concernées. Le Département cotise à hauteur de 1€ par habitant, les communes et communautés de communes qui adhérent sur le même territoire compte tenu de leurs compétences partagées également. Dans les autres cas, le montant de la cotisation est défini sur la base de 1,50€ par habitant. Pour l'année 2015, compte tenu de la mise en place de l'ATD 36 au 1er mars, un abattement de 2 mois est pratiqué sur le montant de la cotisation annuelle. Ainsi, les cotisations des adhérents sont arrêtées conformément aux annexes 2 et 3 jointes au présent rapport pour l'année 2015 et le budget en recettes pour la période arrêté comme suit :

- cotisation des adhérents :	222.478 €
réparties comme suit :	
- Communes :	86.677 €
- Communautés de Communes :	52.398 €
- Département :	83.403 €

4 – mission complémentaire :

Une mission complémentaire pour l'assistance à la mise en œuvre de travaux dont le montant cumulés sur l'année est inférieur pour un adhérent à 30.000 € HT pourra être sollicitée auprès de l'agence. L'exécution de cette prestation donne lieu à cotisation complémentaire égale à 4 % du montant des travaux.

Après avoir entendu l'exposé du Président de séance et en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, par 108 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention adopte la délibération suivante :

L'ASSEMBLEE GENERALE

Considérant que le quorum est atteint,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,

DECIDE :

Article 1er . – Le budget en dépenses et en recettes tel que présenté en annexe 1 à la présente délibération suivant la nomenclature M52 est adopté.

Article 2. – Les cotisations des communes adhérentes sont fixées conformément à l'annexe 2 à la présente délibération pour la période du 1er mars au 31 décembre 2015.

Article 3. – Les cotisations des communautés de communes adhérentes sont fixées conformément à l'annexe 3 à la présente délibération pour la période du 1er mars au 31 décembre 2015.

Article 4. – La contribution du Département pour la période du 1er mars au 31 décembre 2015 est fixée à 83.403 €.

Article 5. – La Direction des routes du Département (personnels et moyens) interviendra au profit de l'Agence dans le cadre d'une convention à conclure.

Article 6. – Le programme d'activités de l'agence pour 2015 est arrêté conformément à l'annexe 4 à la présente délibération.

Article 7. – La cotisation complémentaire pour la réalisation d'une mission d'assistance à la mise en œuvre de petits travaux d'investissement limités à 30.000 € H.T. par an pour un adhérent sera égale à 4 % du montant des travaux.

Le Président de séance,

Louis PINTON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

REPUBLIQUE FRANCAISE

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 36
ATD36

Numéro SIRET : 200 050 714 00019

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE

M 52

BUDGET PRIMITF
vote par nature

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2015

SOMMAIRE

	I - Informations générales
Sans objet	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p. 4	B - Modalités de vote du budget
Sans objet	C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats
Sans objet	C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
Sans objet	C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes
	II - Présentation générale du budget
p. 5	A1 - Vue d'ensemble du budget par section
Sans objet	A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses
Sans objet	A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes
p. 6	A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses
p. 7	A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes
p. 8	B1 - Balance générale - Dépenses
p. 9	B2 - Balance générale - Recettes
	III - Vote du budget
Sans objet	A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes
Sans objet	A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement
Sans objet	A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA
Sans objet	A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement
Sans objet	A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme
Sans objet	A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme
Sans objet	A2 - Equipements non départementaux
Sans objet	A3 - Dépenses financières
Sans objet	A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux
Sans objet	A4.2 - Recettes RMI / RSA
Sans objet	A4.3 - Recettes financières
Sans objet	A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
Sans objet	A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
Sans objet	A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
Sans objet	A8.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
Sans objet	A8.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
p.10	B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
p.12	B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.14	B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	IV - Annexes
Sans objet	A - Présentation croisée par fonction
Sans objet	B - Eléments du bilan
Sans objet	C - Engagements hors bilan
Sans objet	D - Autres éléments d'information
	E - Décisions en matière de taux. Arrêté et signatures
Sans objet	E1 - Décisions en matière de taux
p.17	E2 - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1)	pour la section d'investissement
- (2)	les programmes d'équipement
- au niveau (1) du chapitre	pour la section de fonctionnement
- (3) sans	vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : aucun article

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) Néant

IV – Le présent budget a été voté (5) sans reprise de résultat.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.
(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent »
(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	222 478,00	222 478,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	222 478,00	222 478,00
	TOTAL DU BUDGET (5)	222 478,00	222 478,00

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	222 478,00	0,00	222 478,00	222 478,00	0,00	222 478,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	222 478,00	0,00	222 478,00	222 478,00	0,00	222 478,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.
(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général (3)			222 478,00	222 478,00	222 478,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)					
014	Atténuations de produits					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)					
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante			**222 478,00**	**222 478,00**	**222 478,00**
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles (3)					
68	Dotations aux provisions (3)					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement			**222 478,00**	**222 478,00**	**222 478,00**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*					
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL			**222 478,00**	**222 478,00**	**222 478,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**222 478,00**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT | A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges (4)					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
70	Produits services, domaine et ventes div					
73	Impôts et taxes (sauf 731)					
731	Impositions directes					
74	Dotations, subventions et participations (4)			222 478,00	222 478,00	222 478,00
75	Autres produits de gestion courante (4)					
	Total des recettes de gestion courante			**222 478,00**	**222 478,00**	**222 478,00**
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels (4)					
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement			**222 478,00**	**222 478,00**	**222 478,00**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)*					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL			**222 478,00**	**222 478,00**	**222 478,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**222 478,00**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE - DEPENSES — B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement (7)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(5)		
	Total des programmes d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)			
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)			
21	Immobilisations corporelles (3) (7)			
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6)		
23	Immobilisations en cours (3) (7)			
010	Revenu minimum d'insertion			
018	Revenu de solidarité active			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières (7)			
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*			
3...	*Stocks et en-cours*			
198	*Neutralisation des amortissements*			
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total			

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	222 478,00		222 478,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)			
014	Atténuations de produits			
015	Revenu minimum d'insertion			
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
017	Revenu de solidarité active			
60	*Achats et variation des stocks*			
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)			
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles (8)			
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)			
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*			
	Dépenses de fonctionnement - Total	**222 478,00**		**222 478,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**222 478,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.
(3) Hors chapitres programmes.
(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.
(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE - RECETTES — B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9)		
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*			
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (4)*			
45...2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (6)*			
59	*Prov. pour dépréciation des comptes financiers (6)*			
3..	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total			

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**
AFFECTATION AU COMPTE 1068	**0,00**
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
015	Revenu minimum d'insertion			
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
017	Revenu de solidarité active			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses			
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
72	*Travaux en régie*			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	222 478,00		222 478,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes de fonctionnement - Total	**222 478,00**		**222 478,00**

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**222 478,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres "opérations d'équipement";
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE — B

DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)			222 478,00	222 478,00		222 478,00	222 478,00
011	Charges à caractère général (4)			222 478,00	222 478,00		222 478,00	222 478,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)							
014	Atténuations de produits							
015	Revenu minimum d'insertion							
016	Allocation personnalisée d'autonomie							
017	Revenu de solidarité active							
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)							
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus							
66	Charges financières							
67	Charges exceptionnelles (4)							
68	Dotations aux provisions (4)							
022	Dépenses imprévues							
023	Virement à la section d'investissement							
042	*Opérations ordre transfert entre sections*							

D002 Résultat reporté ou anticipé (3)	
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	222 478,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE — B

RECETTES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)			**222 478,00**	**222 478,00**		**222 478,00**	**222 478,00**
70	Produits services, domaine et ventes diverses							
731	Impositions directes							
73	Impôts et taxes (sauf 731)							
74	Dotations, subventions et participations (4)			222 478,00	222 478,00		222 478,00	222 478,00
75	Autres produits de gestion courante (4)							
013	Atténuations de charges (4)							
015	Revenu minimum d'insertionRevenu minimum d'insertion							
016	Allocation personnalisée d'autonomie							
017	Allocation personnalisée d'autonomie							
76	Produits financiers							
77	Produits exceptionnels (4)							
78	Reprises sur provisions (4)							
042	*Opérations ordre transfert entre sections*							

R002 Résultat reporté ou anticipé (3)	
Total des recettes de fonctionnement cumulées	**222 478,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	B 1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	222 478,00	222 478,00	0,00	222 478,00
6068	Autres matieres et fournitures			245,00	245,00		
6188	Autres frais divers			200,00	200,00		
62878	Remboursements de frais a des tiers			222 033,00	222 033,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'Elus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES A = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)		0,00	0,00	222 478,00	222 478,00	0,00	222 478,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	B 1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES - OPERATIONS D'ORDRE

Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	*0,00*		*0,00*	*0,00*
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		0,00	0,00	222 478,00	222 478,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
042	*Opérations ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*0,00*		*0,00*	*0,00*
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	222 478,00	222 478,00

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	222 478,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B 2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	222 478,00	222 478,00
7473	Participations département			83 403,00	83 403,00
7474	Participations communes et structures intercommunales			139 075,00	139 075,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
015	RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)		0,00	0,00	222 478,00	222 478,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant Brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B 2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE

Chap/ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		0,00	0,00	222 478,00	222 478,00
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*0,00*		*0,00*	*0,00*
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	222 478,00	222 478,00

R 002 RESULTAT REPORTE	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	222 478,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 159
Nombre de membres présents : 108
Nombre de suffrages exprimés : 108
VOTES : Pour : 108
Contre : 0
Abstentions : 0

Présenté par le Président,
A Châteauroux, le 16 février 2015

Date de convocation : 06/02/2015

(Nom du Président) Louis PINTON

Délibéré par l'Assemblée générale de l'ATD36, réunie en session ordinaire
A Châteauroux, le 16 février 2015

Les membres de l'Assemblée générale,

Voir liste en annexe

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu
de la transmission en préfecture, le 20 février 2015
et de la publication le 20 février 2015
A Châteauroux, le 20 février 2015

Le Président

(nom du Président)

Louis PINTON

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
ALAPETITE	Claude	Maire Adjoint	MONTLEVICQ			mairie.montlevicq@wanadoo.fr
ALLARD	Bruno	Maire	SEMBLECAY			semblecay.mairie@wanadoo.fr
ARNAUD	Jean-Paul	Maire	SAINT-MARCEL			mairiestmarcel@wanadoo.fr
AUFRERE	Jean	Conseiller Municipal	ECUEILLE			mairie.ecueille@wanadoo.fr
BACHELLERIE	Bernard	Maire	VINEUIL			vineuil.36110@wanadoo.fr
BALLEREAU	Jean-Paul	Maire	MALICORNAY			mairie.malicornay@wanadoo.fr
BAYON	René	Adjoint au Maire	BOUESSE			mairie.bouesse@wanadoo.fr
BEIGNEUX	Thierry	Maire Adjoint	LE TRANGER			mairie-le-tranger@wanadoo.fr
BELABBACI	Farida	Adjoint au Maire	BUXEUIL			mairie.buxeuil@wanadoo.fr
BELLET	Alain	Maire Adjoint	POULIGNY-SAINT-MARTIN			mairie.poulignystmartin@wanadoo.fr
BERBERIAN	Vanik	Vice-Président	Communauté de Communes Pays d'Eguzon - Val de Creuse			cdc.eguzon@wanadoo.fr
BLANCHARD	Gérard	Maire	VIGOUX			vigoux-mairie@wanadoo.fr

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
BLIN	Jean-Claude	Maire	EGUZON-CHANTOME			eguzon-chantome@wanadoo.fr
BOIRON	Patrice	Maire	NEUILLAY-LES-BOIS			mairie-neuillaylesbois@wanadoo.fr
BONAC	Jean-Marie	Maire	ARPHEUILLES			com.arph36@wanadoo.fr
BORGEAIS	Christian	Maire	VILLIERS			mairie.villiers@orange.fr
BOUQUIN	Serge	Maire	PRUNIERS			commune.pruniers@wanadoo.fr
BOUTET	Jean	Maire	CHALAIS			chalais.mairie@wanadoo.fr
BRAUD	Michel	Maire	FLERE-LA-RIVIERE			mairie.flerelariviere@wanadoo.fr
BREUGNON	Pierre	Adjoint au Maire	AIZE			mairie.aize@wanadoo.fr
BRIENT	Michel	Maire	BOUGES-LE-CHATEAU			mairie.bouges-le-château-indre@wanadoo.fr
BROGGI	François	Maire	BADECON-LE-PIN			mairie.badeconlepin@wanadoo.fr
BRUN	Michel	Président	Communauté de Communes Région de Levroux			contact@cocorel.fr
BRUNET	Didier	Maire	SAZERAY			mairie.sazeray@orange.fr

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
CAMUS	Jean-Louis	Maire	MEZIERES-EN-BRENNE			mairie@mezieres-en-brenne.fr
CAVASIN	Catherine	Adjoint au Maire	PAUDY			mairie.de.paudy@wanadoo.fr
CHAMPIGNY	Daniel	Maire	NEONS-SUR-CREUSE			neons-mairie@wanadoo.fr
CHARASSON	Patrick	Maire	FEUSINES			mairie-feusines@wanadoo.fr
CHENE	Jean-Pierre	Maire	MOULINS-SUR-CEPHONS			mairie.moulins.sur.cephons@wanadoo.fr
CHEZEAUX	Jean-Louis	Maire	SAINT-AIGNY			saint-aigny.mairie@wanadoo.fr
CIBOT	Arnaud	Adjoint au Maire	ARGY			mairie.argy36@orange.fr
COUSIN	Nicolas	Adjoint au Maire	SELLES-SUR-NAHON			mairie.selles-sur-nahon@wanadoo.fr
DARNAULT	Joël	Maire	RIVARENNES			rivarennes-mairie@wanadoo.fr
DAUGERON	François	Maire	SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE			mairie.stesevere@wanadoo.fr
DEFFONTAINES	Bernadette	Adjoint au Maire	PAULNAY			mairie.paulnay@wanadoo.fr
DEFOUGERE	Gérard	Maire	LE MAGNY			mairie.lemagny36@wanadoo.fr

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
DEGAY	Jean-Michel	Maire	AIGURANDE			mairie.aigurande@wanadoo.fr
DEGUET	Rémy	Maire Adjoint	SAINT-PLANTAIRE			mairie.stplantaire@wanadoo.fr
DELAVEAUD	Jean-François	Maire	MAILLET			mairie-maillet@wanadoo.fr
DELOCHE	Joël	Maire	ROSNAY			rosnay-mairie@wanadoo.fr
DENYS	Serge	Maire	INGRANDES			ingrandes-mairie@wanadoo.fr
DESMAISON	Philippe	Adjoint au Maire	CHAZELET			chazelet-mairie@wanadoo.fr
DIXNEUF	Philippe	Maire	LA CHAPELLE-ORTHEMALE			chapelleorthemale.mairie@wanadoo.fr
DORADOUX	Jean-Luc	Maire	PERASSAY			mairie.perassay@wanadoo.fr
DOUCET	Claude	Maire	VALENCAY			commune@mairie-valencay.fr
DUPUY	Jean-Pierre	Adjoint au Maire	FONTGOMBAULT			fontgombault-mairie@orange.fr
ETIENNE	Jean-Claude	Conseiller municipal	LINIEZ			mairie-de-liniez@wanadoo.fr
FOULATIER	Paul	Maire	VELLES			velles.mairie@wanadoo.fr

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
GUERIN	Sophie	Maire	HEUGNES			mairie.heugnes@wanadoo.fr
GUERIN	Gilbert	Adjoint au Maire	LE MENOUX			mairie.lemenoux@wanadoo.fr
GUERIN	Philippe	Maire	SAINT-CIVRAN			saintcivran-mairie@wanadoo.fr
GUILBAUD	Bernard	Maire Adjoint	CUZION			mairiedecuzion@orange.fr
GUILLEMAIN	Alain	Maire	URCIERS			mairie.urciers@orange.fr
GUILLOT	Jean-Paul	Maire	PREUILLY-LA-VILLE			mairie.preuilly.laville@orange.fr
GUIMPIER	William	Maire	FAVEROLLES			mairiefav@wanadoo.fr
HERMEN	Marie-Solange	Conseillère communautaire	Communauté de Communes Val de l'Indre - Brenne			cdc.valdelindre-brenne@wanadoo.fr
HETROY	Michel	Maire	CHATILLON-SUR-INDRE			ville.de.chatillon.sur.indre@wanadoo.fr
HETROY	Michel	Président	Communauté de Communes Châtillonnais en Berry			communautedecommunes36700@orange.fr
HOUTMANN	Alain	Maire Adjoint	MONTIPOURET			mairie.montipouret@wanadoo.fr
JACQUIN	Christian	Maire	LA VERNELLE			mairie.vernelle@wanadoo.fr

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
GABILLAUD	Pierre	Conseiller municipal	SAINT-BENOIT-DU-SAULT			saint.benoit.du.sault@wanadoo.fr
GARRY	André	Maire	LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL			mairie.lourdoueix@wanadoo.fr
GATEFAIT	Daniel	Conseiller municipal	BEAULIEU			mairie-beaulieu-36@wanadoo.fr
GAUTRON	Guy	Maire	NEUVY-SAINT-SEPULCHRE			mairie.neuvysaintsepulcre@wanadoo.fr
GORGES	Michel	Maire	CLUIS			mairie.cluis@wanadoo.fr
GOUBET	Jannick	Adjoint au Maire	REBOURSIN			mairiereboursin@free.fr
GOURINAT	Alain	Maire	POMMIERS			mairie.de.pommiers@wanadoo.fr
GOURLAY	Philippe	Président	Communauté de Communes Marche Occitane - Val d'Anglin			cdcmova@orange.fr
GOURLAY	Philippe	Maire	ROUSSINES			mairie.roussines@wanadoo.fr
GRANDHOMME	Hervé	Maire	ORSENNES			mairie-dorsennes@wanadoo.fr
GRELET	Jean-Paul	Maire	CHAVIN			mairie.chavin@wanadoo.fr
GUENIN	Didier	Adjoint au Maire	BUXIERES-D'AILLAC			mairie.buxieres.d.aillac@wanadoo.fr

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
JAMBUT	Roger	Maire	MOUHET			mairie.mouhet@wanadoo.fr
JEUNESSE	Hervé	Maire	NURET-LE-FERRON			nuret.mairie@wanadoo.fr
JUBERT	Christophe	Adjoint au Maire	AZAY-LE-FERRON			mairie-azayleferron@orange.fr

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
LABLANCHE	Francis	Maire Adjoint	FONTENAY			mairie-fontenay@wanadoo.fr
LACOU	Patrick	Maire	SARZAY			mairie.sarzay@wanadoo.fr
LAFARCINADE	Marie-Jeanne	Maire	FOUGEROLLES			mairie.fougerolles@wanadoo.fr
LAFONT	Jean-Marc	Maire Adjoint	MERS-SUR-INDRE			mairie-mers.sur.indre@wanadoo.fr
LAFORET	Daniel	Maire	SAINT-GILLES			saintgilles.mairie@wanadoo.fr
LALLIER	André	Adjoint au Maire	SAINTE-LIZAIGNE			mairie.stelizaigne@wanadoo.fr
LAMBILLIOTTE	Patrick	Maire	SAINT-AOUT			mairie.saint-aout@wanadoo.fr
LAMY	Danielle	Maire	POULIGNY-NOTRE-DAME			pouligynotredamemairie@wanadoo.fr
LANDOIS	Dominique	Adjoint au Maire	SEGRY			mairie.segry@wanadoo.fr
LANGLOIS LANDOIS	Jean-Marie	Maire	BRIANTES			mairie.de.briantes@wanadoo.fr
LANGLOIS	Philippe	Adjoint au Maire	CLION-SUR-INDRE			mairie.clion-indre@wanadoo.fr
LARDEAU	Samuel	Maire Adjoint	MOUHERS			mairie.mouhers@wanadoo.fr

LANGLOIS Jean Marc BRIANTES

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
LEGER	Laurent	Adjoint au Maire	DIOU			mairie-diou2@wanadoo.fr
LEGER	François	Adjoint au Maire	LUCAY-LE-MALE			mairie@ville-lucaylemale.fr
LEVEQUE	Guy	Maire	PREAUX			mairiepreaux@wanadoo.fr
LIAUDOIS	Michel	Maire	MERIGNY			merigny-mairie@wanadoo.fr
LOUPIAS	Jean-Michel	Maire	MARTIZAY			mairie@martizay.fr
MARIDET	Nicolas	Conseiller municipal	GIROUX			mairie.giroux@wanadoo.fr
MARTEAU	Michel	Maire	MURS			mairie.murs@wanadoo.fr
MAUGRION	Jacques	Adjoint au Maire	CEAULMONT			mairie.ceaulmont@wanadoo.fr
MEUSNIER	Michel	Maire	VARENNES-SUR-FOUZON			mairievarennes2@wanadoo.fr
MILLET	Jean-Claude	Adjoint au Maire	VILLENTROIS			mairievillentrois@wanadoo.fr
MITATY	Bernard	Maire	CROZON-SUR-VAUVRE			mairie.crozon-vauvre@wanadoo.fr
MOREAU	Alain	Maire	FONTGUENAND			mairie.fontguenand@wanadoo.fr

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
MOREAU	Claude	Maire	VILLEGOUIN			mairie.villegouin@wanadoo.fr
MOREAUX	Mathieu	Adjoint au Maire	BONNEUIL			mairie-bonneuil36@wanadoo.fr
MOUSSET	Hubert	Maire	MEOBECQ			meobecqmairie@wanadoo.fr
MULTON	Jean-Michel	Maire	LUREUIL			commune.lureuil@orange.fr
NAUDET	Frédéric	Conseiller municipal	GUILLY			mairieguilly36@wanadoo.fr
NONIN	Patrick	Maire	NOHANT-VIC			nohant.vic.mairie@wanadoo.fr

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
PARGUEL	Pierre	Maire	VIJON			vijon.mairie@wanadoo.fr
PATRIGEON	Philippe	Maire	LA BERTHENOUX			mairie-la-berthenoux@wanadoo.fr
PAWLOWSKY	Karl	Adjoint au Maire	MONTGIVRAY			mairie.montgivray@wanadoo.fr
PERRAT	Patrice	Adjoint au Maire	SAINT-GENOU			mairie.saintgenou@wanadoo.fr
PERROT	Lionnel	Maire	BARAIZE			mairie.baraize@wanadoo.fr
PETIT	Michel	Maire	BAGNEUX			mairie5@wanadoo.fr
PEYRAUD	Raymond	Conseiller municipal	LA BUXERETTE			mairie.la-buxerette@wanadoo.fr
PHILIPPE	Didier	Adjoint au Maire	GARGILESSE-DAMPIERRE			mairie.gargilesse-dampierre@wanadoo.fr
PICHARD	Valérie	Maire	MOSNAY			mosnay.mairie@wanadoo.fr
PINEAU	François	Maire	BAUDRES			mairie-de-baudres@wanadoo.fr
PION	Gérard	Maire	MENETREOLS-SOUS-VATAN			mairie-menetreols.indre@wanadoo.fr
PIROT	Michel	Maire	CREVANT			mairie-de-crevant@wanadoo.fr

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
PLANTUREUX	Guy	Maire	THENAY			thenay-mairie@wanadoo.fr
PORTRAIT	Isabelle	Maire	BAZAIGES			mairiedebazaiges@wanadoo.fr
POURNIN	Alain	Conseiller communautaire	Communauté de Communes Ecueillé - Valençay			dgs@ccev.fr
POUYOLLON	Sébastien	Conseiller municipal	DOUADIC			douadic.mairie@wanadoo.fr sebastien.pouyollon@orange.fr
PREL	Jean-Jacques	Adjoint au Maire	VERNEUIL-SUR-IGNERAIE			mairie.verneuilsurigneraie@wanadoo.fr
PREVOT	Yves	Conseiller communautaire	Communauté de Communes Champagne Berrichonne			c.c.c.b@wanadoo.fr
PUARD	Philippe	Conseiller municipal	VATAN			vatan.mairie@wanadoo.fr
REDON	Gilles	Conseiller municipal	LA CHATRE-L'ANGLIN			mairie-lachatrelanglin@wanadoo.fr
RETAILLAUD	Bernard	Adjoint au Maire	OULCHES			oulches-mairie@wanadoo.fr
RETY	Joël	Maire	VEUIL			mairie.veuil@wanadoo.fr
REUILLON	Alain	Maire	GEHEE			mairie.gehee@wanadoo.fr
RIAUTE	Jean-François	Adjoint au Maire	VENDOEUVRES			vendoeuvresmairie@wanadoo.fr

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
RING	Michelle	Maire Adjoint	VILLEGONGIS			mairie.villegongis@orange.fr
RIVIERE	Bernard	Adjoint au Maire	LA CHAPELLE-SAINT-LAURIAN			mairie.lachapellesaintlaurian@wanadoo.fr
ROGER	Monique	Maire	ORVILLE			communeorville@orange.fr
ROUFFY	Marc	Maire	PALLUAU-SUR-INDRE			mairie.palluau-indre@wanadoo.fr
ROUSSEAU	Michel	Maire	LIGNEROLLES			lignerolles-mairie@orange.fr
ROY	Jean-François	Adjoint au Maire	LYE			mairielye@wanadoo.fr

ROBERT Christian Maire MERS SUR INDRE

↓

Représenté par M. Lefort ci dessus.

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
SACHET	Bertrand	Adjoint au Maire	GOURNAY			contact@mairie-gournay.com
SAUVAGE	Jean-Claude	Maire Adjoint	VIGOULANT			mairie.vigoulant@wanadoo.fr
SIMON	Bruno	Maire	SAINT-DENIS-DE-JOUHET			mairie.sd.jouhet@wanadoo.fr
TELLIER	Pierre	Maire	MIGNE			mairie@migne36.fr
TENTILLIER	Michel	Conseiller municipal	LE PECHEREAU			mairie.dupechereau@orange.fr
THOMAS	Laurent	Maire	MEUNET-PLANCHES			mairie.meunet.planches@orange.fr
THOMAZEAU	Gérard	Maire	AMBRAULT			mairie.ambrault@wanadoo.fr
TRICARD	Jacques	Maire	SAINT-FLORENTIN			mairie-stflorentin@wanadoo.fr
VACHAUD	Edith	Maire	RUFFEC			ruffec-mairie@wanadoo.fr
VENUAT	Philippe	Conseiller municipal	SAINTE-GEMME			mairie.ste.gemme@wanadoo.fr
VERDIER	Eric	Adjoint au Maire	NIHERNE			mairie.niherne@wanadoo.fr
VIAUD	Philippe	Maire Adjoint	TRANZAULT			mairie.tranzault@wanadoo.fr

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Nom	Prénom	Fonction	Commune / Communauté de Communes	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
VIGNES	Geoffroy	Adjoint au Maire	CIRON			mairie.ciron@wanadoo.fr
VILLETEAU	Christian	Maire	LYS-SAINT-GEORGES			mairie@lys-saint-georges.fr
VIOLET	Michel	Maire	MAUVIERES			mairiemauvieres@orange.fr
VOIRIN	Marc	Conseiller municipal	SOUGE			mairie.souge.36@wanadoo.fr

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale 36 du 16 février 2015

Représentants du Département de l'Indre

Nom	Prénom	Fonction	Emargement - Présence	Emargement - Budget	Adresse électronique
APPERT	Michel	Vice-Président du Conseil général de l'Indre Conseiller général de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE			michel.appert@orange.fr
DUPLANT	René	Conseiller général de BELABRE	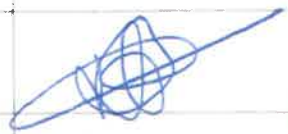	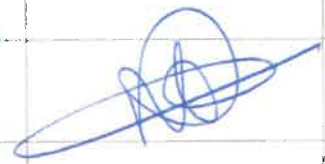	
DUVOUX	Mireille	Conseillère générale de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE			mduvoux@laposte.net
MAYAUD	Gérard	1er Vice-Président du Conseil général de l'Indre Conseiller général de CHAILLAC			
PINTON	Louis	Président du Conseil Général de l'Indre Conseiller général d'AIGURANDE			
SIMON	Christian	Conseiller général d'ECUEILLE			
SIMOULIN	Jean-Louis	Conseiller général de SAINT-GAULTIER		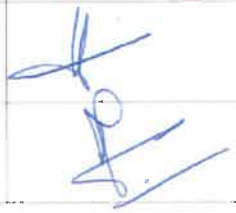	
VERT	Martine	Conseillère générale d'ARGENTON-SUR-CREUSE			

DEPARTEMENT DE L'INDRE

Arrondissement de CHATEAUROUX

MAIRIE
DE
FLERE-la-RIVIERE

Téléphone: 02 54 39 31 01
Télécopie: 02 54 39 38 12

Email : mairie.flerelariviere@wanadoo.fr

FLÉRÉ-la-RIVIERE, le 10 février 2015

POUVOIR

Assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale de l'Indre (ATD)

Je soussigné **Michel BRAUD, Maire de Fléré la Rivière**

Donne pouvoir à M ..... HÉTROY Michel .....

Maire de .. Châtillon sur Indre .....

pour voter en mes lieu et place, lors de l'assemblée générale constitutive de l'Agence Technique Départementale de l'Indre, qui aura lieu à l'Hôtel du Département.

Fait à Fléré la Rivière, le 9 février 2015

Michel BRAUD,

Maire de Fléré la Rivière

MAIRIE DE FLÉRÉ-LA-RIVIÈRE * 36700 *

Je soussigné CAMUS Jean-Louis, Maire de MÉZIÈRES-en-BRENNE, représentant ma Commune auprès de l'A.T.D 36, donne pouvoir à M DAUGERON pour me représenter et prendre part aux différents votes lors de l'Assemblée Générale constitutive du 16.02.2015.

Fait à MÉZIÈRES-en-BRENNE
le 10.02.2015

Bon pour Pouvoir,

Jean-Louis CAMUS.

Mairie de Murs
Place st Hilaire
36700 Murs

Le 11 février 2015

Monsieur le président,

Je soussigné Michel Marteau agissant en tant que Maire de la commune de Murs, dans l'impossibilité de me rendre à la réunion du 16 février 2015 concernant la création de l'ATD 36, donne mon pouvoir à Mr Marc Rouffy maire de Palluau sur Indre afin de me représenter pour toutes les décisions prises à cette réunion.

Michel Marteau

Maire de Murs

ANNEXE 2 à la DELIBERATION n° 4 du 16 février 2015

COTISATION DES ADHERENTS DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 36 – COMMUNES

Communes adhérentes	Cotisations 2015 (10 mois)
CHAZELET	155,00 €
CIRON	682,50 €
DOUADIC	627,50 €
FONTGOMBAULT	322,50 €
INGRANDES	413,75 €
LUREUIL	347,50 €
MERIGNY	698,75 €
OULCHES	521,25 €
RIVARENNES	766,25 €
ROSNAY	657,50 €
RUFFEC	810,00 €
THENAY	1 163,75 €
VIGOUX	585,00 €
NEONS SUR CREUSE	513,75 €
NURET LE FERRON	398,75 €
PREUILLY LA VILLE	218,75 €
SAINT AIGNY	382,50 €
SAINT CIVRAN	220,00 €
AIZE	157,50 €
BUXEUIL	283,75 €
FONTENAY	121,25 €
GIROUX	156,25 €
GUILLY	310,00 €
LINIEZ	435,00 €
VATAN	2 568,75 €
LA CHAPELLE SAINT LAURIAN	171,25 €
MENETREOLS SOUS VATAN	161,25 €
SAINT FLORENTIN	671,25 €
ORVILLE	161,25 €
SEMBLECAY	128,75 €
VARENNES SUR FOUZON	903,75 €
AMBRAULT	800,00 €
PRUNIERS	468,33 €
MEUNET PLANCHES	161,67 €
ARPHEUILLES	196,67 €
LE TRANGER	137,50 €
MURS	116,67 €
CHATILLON SUR INDRE	2 335,00 €
CLION SUR INDRE	924,17 €
FLERE LA RIVIERE	490,83 €
PALLUAU SUR INDRE	650,00 €
MARTIZAY	1 300,00 €
MIGNE	366,25 €
PAULNAY	452,50 €
VILLIERS	257,50 €
AZAY LE FERRON	1 123,75 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

MEZIERES EN BRENNE	1 373,75 €
SAINTE GEMME	340,00 €
ECUEILLE	1 102,50 €
FAVEROLLES	291,67 €
FONTGUENAND	201,67 €
GEHEE	224,17 €
HEUGNES	342,50 €
LA VERNELLE	661,67 €
LYE	735,00 €
PREAUX	134,17 €
VEUIL	326,67 €
VILLEGOUIN	319,17 €
VILLENTROIS	523,33 €
LUCAY LE MALE	1 239,17 €
SELLES SUR NAHON	60,00 €
BRIANTES	777,50 €
FEUSINES	262,50 €
LA BERTHENOUX	558,75 €
LE MAGNY	1 358,75 €
LIGNEROLLES	143,75 €
MONTGIVRAY	2 155,00 €
PERASSAY	476,25 €
SARZAY	415,00 €
SAZERAY	411,25 €
URCIERS	302,50 €
VIGOULANT	160,00 €
VIJON	392,50 €
MONTLEVICQ	128,75 €
NOHANT VIC	618,75 €
POULIGNY SAINT MARTIN	298,75 €
SAINTE SEVERE SUR INDRE	1 063,75 €
VERNEUIL SUR IGNERAIE	435,00 €
AIGURANDE	1 942,50 €
CREVANT	915,00 €
LA BUXERETTE	133,75 €
ORSENNES	985,00 €
CROZON SUR VAUVRE	472,50 €
LOURDOUEIX SAINT MICHEL	430,00 €
SAINT DENIS DE JOUHET	1 208,75 €
SAINT PLANTAIRE	711,25 €
BEAULIEU	65,83 €
BONNEUIL	88,33 €
CHALAIS	144,17 €
MAUVIERES	292,50 €
MOUHET	436,67 €
ROUSSINES	302,50 €
LA CHATRE L'ANGLIN	467,50 €
SAINT BENOIT DU SAULT	535,83 €
SAINT GILLES	102,50 €
BOUESSE	475,00 €
CHAVIN	360,00 €
LE MENOUX	581,25 €
LE PECHEREAU	2 437,50 €
MOSNAY	615,00 €
VELLES	1 235,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

SAINT MARCEL	2 088,75 €
BARAIZE	280,00 €
BAZAIGES	189,17 €
CUZION	375,83 €
POMMIERS	230,00 €
BADECON LE PIN	630,83 €
EGUZON CHANTOME	1 214,17 €
GARGILESSE DAMPIERRE	270,83 €
DIOU	325,00 €
PAUDY	613,75 €
SEGRY	675,00 €
SAINTE LIZAIGNE	1 556,25 €
BAUDRES	389,17 €
VILLEGONGIS	111,67 €
VINEUIL	1 042,50 €
BOUGES LE CHATEAU	242,50 €
MOULINS SUR CEPHONS	271,67 €
CLUIS	1 277,50 €
FOUGEROLLES	431,25 €
GOURNAY	406,25 €
MAILLET	337,50 €
MALICORNAY	241,25 €
MONTIPOURET	728,75 €
MOUHERS	310,00 €
TRANZAULT	418,75 €
BUXIERES D'AILLAC	303,75 €
LYS SAINT GEORGES	345,00 €
MERS SUR INDRE	868,75 €
NEUVY SAINT SEPULCHRE	2 113,75 €
ARGY	533,33 €
MEOBECQ	310,83 €
NIHERNE	1 450,83 €
SOUGE	132,50 €
VENDOEUVRES	978,33 €
LA CHAPELLE ORTHEMALE	109,17 €
NEUILLAY LES BOIS	580,00 €
SAINT GENOU	858,33 €
REBOURSIN	156,25 €
CEAULMONT	629,17 €
SAINT AOUT	1100,00 €
VALENCAY	2230,00 €
POULIGNY NOTRE DAME	808,75 €
BAGNEUX	241,25 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES
dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

ANNEXE 3 à la DELIBERATION n° 4 du 16 février 2015

COTISATION DES ADHERENTS DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 36 – COMMUNAUTES DE COMMUNES

Communes adhérentes	Cotisations 2015 (10 mois)
Champagne Berrichonne	6 737,50 €
Chatillonnais en Berry	5 719,58 €
Ecueille - Valencay	11 129,17 €
Marche Occitane - Val d'Anglin	8 177,08 €
Pays d'Eguzon	3 820,00 €
Région de Levroux	7 258,75 €
Val de l'Indre - Brenne	9 555,83 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

ANNEXE 4 à la DELIBERATION n° 4 du 16 février 2015

PROGRAMME D'ACTIVITES DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 36

1 - L'ASSISTANCE À LA GESTION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL OU INTERCOMMUNAL :

Les missions de l'agence sont les suivantes :

- élaborer et mettre à disposition des adhérents les référentiels techniques permettant la gestion du domaine public routier,
- former les personnels des adhérents à l'utilisation de ces référentiels,
- assister les adhérents dans la rédaction des actes de gestion du domaine public routier,
- assurer un contrôle sur pièces des actes avant signature de l'autorité compétente,
- proposer les articles techniques des actes en cas de complexité de la demande,
- proposer la mise à jour du tableau de classement de la voirie,

2 - L'ASSISTANCE À LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN :

Les missions de l'agence sont les suivantes :

- établir un diagnostic visuel des voies communales ou intercommunales,
- proposer une hiérarchisation des voies et les niveaux d'entretien correspondants,
- proposer un programme pluriannuel de maintenance et d'investissement sur le réseau,
- assister les adhérents dans la mise en œuvre des programmes de travaux d'entretien : chiffrage, fourniture des éléments nécessaires aux consultations des entreprises, assistance à la réception des travaux,
- assistance à l'élaboration de diagnostics de sécurité routière,

3 - L'ASSISTANCE À LA GESTION DES OUVRAGES d'ART :

Les missions de l'agence sont les suivantes :

- établir un inventaire des ouvrages de plus de 2m,
- assurer une visite périodique des ouvrages permettant de définir leur état,
- assister les adhérents dans la mise en œuvre des études nécessaires à la préservation du patrimoine,

4 – MISSION COMPLEMETAIRE : ASSISTANCE A LA MISE EN OEUVRE DE PETITS TRAVAUX D'INVESTISSEMENT :

Les missions de l'agence sont les suivantes :

- assistance à la définition du programme de travaux,
- établissement du dossier de consultation des entreprises,
- analyse des offres,
- assistance à la réception des travaux,

dans la limite de 30.000 € HT par an par adhérent.